République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

2000

Département De Vaucluse

Ville de



SEANCE 1^{er} Décembre 2022

OBJET : Désignation du secrétaire de séance

> RAPPORTEUR : Le Maire

> > N° 2022-12-00

> > > PJ:

L'an deux mille vingt-deux, le 1^{er} décembre, à dix-huit heures quinze minutes, les Membres du Conseil Municipal d'ENTRAIGUES SUR LA SORGUE se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L 2121-09 à L.2121-12 du Code Général

des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Guy MOUREAU, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : 21

Guy MOUREAU – Jean-Luc BARCELLI – Josette PULITI – William BOUQUET – Régis PHALY – Alain NOUVEAU – Aurore CHANTY – Alain MAGGI – Jean-Pierre GOMEZ – Christian GUICHARD – Serge BERNABÉ – Jean-Paul DELCASSO – André BOUCHENY – Sylvia MOUCADEL – Sabah BOULMAIZ – Anthony GIACOMONI – Marjorie BARRÉ – Line PHIGINI – Patrick MOUTTE – Denis DUCHENE – Christine D'INGRANDO

Étaient Excusés : 8

Corinne CRISTOFARO représentée par William BOUQUET
Marion PAPADOPOULOS représentée par Jean-Paul DELCASSO
Rose-Marie RUBIRA-GEOFFRAI représentée par Josette PULITI
Odile BOUCHARD-TRUMEPHUS représentée par Régis PHALY
Audrey TRALONGO représentée par Guy MOUREAU
Aurélie NOUGIER représentée par Jean-Luc BARCELLI
Jean-Philippe TESTUD représenté par Patrick MOUTTE
Jennifer MACIA représentée par Denis DUCHENE

Absent:

Secrétaire de Séance : Josette PULITI

एउ एउ एउ

Après avoir ouï l'exposé, Et en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

A L'unanimité

 DESIGNE Madame Josette PULITI en tant que secrétaire de séance du 1^{er} décembre 2022

> Fait et délibéré Les jours mois et an ci-dessus ont signé Pour copie conforme

à secrétaire de séance,

Le Maire,

Josette PULITI

Guy MOUREAU

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Acte certifié exécutoire le : 08/13/2022 Après dépôt en Préfecture le : 06/12/2022 Après publication ou notification le : 08/12/2022

P/O

Accusé de réception en préfecture 084-218400430-20221206-06-12-22DELIB00-DE Date de télétransmission : 06/12/2022 Date de réception préfecture : 06/12/2022